



En 2026

connectez-vous sur le site de la SFP **et adhérez** à notre Société en faisant **acte de candidature** directement sur le site !



Vous êtes **PATHOLOGISTE**

Devenez **Membre Titulaire** (*).

La cotisation groupée d'un montant de 180€ (France métropolitaine) ou 220 € (hors France métropolitaine), inclut :

- ✓ la cotisation SFP proprement dite
- ✓ et l'abonnement à titre personnel aux Annales de Pathologie avec, pour les résidents hors France métropolitaine, des frais de port supplémentaires d'un montant de 40 €

Le fait d'être **Membre Titulaire** de la SFP vous apporte de **nombreux avantages** :

- ✓ une **réduction** pour l'inscription à Carrefour Pathologie **si vous adhérez** à la SFP **avant le 6 septembre 2026**
- ✓ un **tarif d'inscription préférentiel** pour les EPU organisés par la SFP
- ✓ un **accès réservé** sur le site de la SFP
 - ➔ à l'annuaire des membres et à la messagerie de la SFP permettant une communication facilitée
 - ➔ à la totalité des archives des histoséminaires de la SFP (lames virtuelles, hand-out, présentations power point)
 - ➔ ainsi qu'à celles des conférences de Carrefour et des séminaires web mis en ligne



Vous êtes **INTERNE EN ANATOMIE PATHOLOGIQUE**

Devenez **Junior de la SFP** (*) ou renouvelez votre adhésion annuelle en tant que Junior de la SFP.

Cette **inscription est gratuite**. Elle vous apporte en plus de l'accès réservé au site de la SFP :

- ✓ la **gratuité** de l'inscription à Carrefour Pathologie ou une inscription à un tarif préférentiel **si vous adhérez** à la SFP **avant le 30 Juin 2026**
- ✓ l'abonnement à titre personnel aux Annales de Pathologie au tarif préférentiel de 65 €
- ✓ l'adhésion à titre gratuit à la Société Européenne de Pathologie (n'oubliez pas de cocher la case Société Européenne de Pathologie dans le formulaire de pré-adhésion en ligne, onglet Options de cotisations supplémentaire ou, le cas échéant, dans le formulaire papier ci-après)



Vous êtes **ASSISTANT HOSPITALIER EN ANATOMIE PATHOLOGIQUE**

Adhèrez à la Société Française de Pathologie :

- ✓ soit en tant que **Junior de la SFP** (*) : inscription gratuite
- ✓ soit en tant que **Membre Titulaire** (*) : cotisation de 180 € incluant votre abonnement à titre personnel aux Annales de Pathologie

Dans les deux cas, **vous bénéficiez en plus des avantages** listés ci-dessus

- ✓ d'une **réduction** sur l'inscription à Carrefour Pathologie **si vous adhérez** à la SFP **avant le 30 Juin 2026**

En 2026

connectez-vous sur le site de la SFP www.sfpathol.org
et adhérez à notre Société en faisant acte de candidature directement !

(*) Seuls les membres titulaires à jour de cotisation ont le droit de vote



Bulletin d'adhésion / Cotisation 2026

- ✓ Demande d'adhésion : acte de candidature en ligne sur le site : <http://www.sfpathol.org>
- ✓ Plus d'informations sur les modalités d'adhésion sur le site, à la rubrique 'Inscription'
- ✓ Cotisation d'adhésion :

Pour être **Membre Titulaire** (*) de la SFP :

Cotisation groupée incluant l'abonnement aux Annales de Pathologie :

- France métropolitaine : 180 €
- Hors France métropolitaine : 220 € (180 € + 40 € de frais de port)
- Je souhaite adhérer à la Société Européenne de Pathologie : tarif préférentiel de 40 € (à ajouter à l'adhésion SFP)

Pour les **Internes en anatomie pathologique** être **Junior de la SFP** (*) :

- Sans l'abonnement aux Annales de Pathologie : gratuité
- Avec l'abonnement aux Annales de Pathologie : tarif préférentiel de 65 €
- Je souhaite être adhérent à titre gratuit de la Société Européenne de Pathologie

Pour les **Assistants hospitaliers en anatomie pathologique** :

- Junior de la SFP** (*), sans l'abonnement aux Annales de Pathologie : gratuité
- Membre Titulaire** (*), avec l'abonnement aux Annales de Pathologie : cotisation groupée 180 €

Règlement : à partir du **2 Janvier 2026**

- Par paiement en ligne sécurisé sur le site <http://www.sfpathol.org>
- Par virement en indiquant l'objet et le nom du cotisant
(IBAN : FR76 3000 3033 5200 0372 6395 759 ; BIC : SOGEFRPP)
- Par chèque bancaire établi à l'ordre de la SFP
(Merci de mentionner au dos du chèque le nom du cotisant)

COTISANT (Toutes les rubriques sont à renseigner) :

Nom Prénom

Vous êtes :

- Universitaire Praticien Hospitalier Praticien de CLCC Libéral (T.Pl. ou T. Pa.)

Adresse professionnelle :

Code postal Ville Pays

Adresse d'envoi des Annales de Pathologie si différente :

.....

Code postal Ville Pays

Tél. : E-mail.....



Pour les règlements par chèque bancaire : A retourner à l'attention de :

SFP - Pr. Sophie Ferlicot

Service d'Anatomie Pathologique

Centre Hospitalier de Bicêtre

78 rue du Général Leclerc, 94275 KREMLIN - BICETRE Cedex

Tél. : +33 (0)6 67 35 35 81 - e-mail : sfpathol@gmail.com